

L'INFO Municipale



Labelle



Volume 30 - Numéro 3
6 mars 2019

MOT DU MAIRE

La Municipalité de Labelle a mis sur pied un comité de développement économique qui dispose d'un budget non récurrent d'environ 100 000\$ pris à même l'excédent accumulé de la Municipalité. Le but de ce comité est de soutenir des projets et des initiatives économiques. Présidé par le conseiller Réjean Nantel, ce comité a retenu comme premier projet un marché d'été au Parc des Cheminots de la Gare de Labelle. À cet effet, la Municipalité de Labelle investira dans la construction de 4 wagons qui serviront de kiosques de vente pour les exposants agroalimentaires et artisans locaux. Ces wagons serviront aussi pour d'autres activités municipales puisqu'ils pourront être déplacés facilement. La Chambre de commerce de Labelle, le Comité de la Gare et le bureau d'accueil touristique s'impliquent déjà dans un comité qui en assumera la gestion et la logistique. Nous vous tiendrons au courant des développements dans ce dossier.

À l'occasion de la Saint-Valentin, la Commission de toponymie a annoncé que douze nouveaux noms de lieux québécois, parmi les 1500 officialisés en 2018, ont constitué un coup de cœur et l'un d'eux désigne un lieu de la Municipalité de Labelle, soit le Petit-Lac-Orphelin qui porte bien son nom! D'abord, ce lac a une longueur de 150 mètres et il est situé dans une zone inhabitée à l'écart des autres plans d'eau que l'on trouve à proximité. Ce lac est situé près du Petit-Lac-Caribou. Bravo à la Société d'histoire Chute aux Iroquois et à monsieur Gilbert Cholette qui a suggéré ce nom à la municipalité.

Le conseil municipal a présenté un projet de règlement relatif au traitement des élus à la séance de février qui devrait être adopté à la séance de mars. Ce règlement n'accorde pas d'augmentation significative aux élus, mais ajustera leur salaire afin qu'ils ne soient pas pénalisés par le fait que leur allocation de dépenses est maintenant imposable par le gouvernement fédéral.

Jamais je n'aurais pensé parler d'insectes piqueurs à cette époque de l'année! Nous avons eu plusieurs réactions de nos citoyens, allant dans un sens ou dans l'autre. Dans ce dossier, il n'avait pas de décision facile et le conseil a décidé d'aller de l'avant. Maintenant, il est temps de se préparer à profiter d'un été encore bien lointain. Pour ceux qui s'interrogent encore sur la méthode de contrôle utilisée, je vous invite à consulter le site web de la Municipalité où vous trouverez une excellente documentation sur le sujet. La ligne Info-moustique 1-844-840-8700 de la compagnie GDG Environnement, qui procèdera aux travaux, peut également répondre à un certain nombre de vos questions.

Le maire,

Robert Bergeron



SUIVI DE LA SÉANCE EXTRA ORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2019

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 11 février 2019.

Le conseil a autorisé la présentation, avant le 15 février 2019, d'une demande d'aide financière à la Fondation Tremblant pour la réalisation d'activités pour les familles de Labelle :

- Activités aquatiques à la piscine : demande de 11 250 \$
 - Activités familiales thématiques en plein air : demande de 6 000\$.
- Soit un total de 17 250\$.

Un avis de motion a été donné relativement à l'adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, du règlement numéro 2019-308 relatif à la surveillance d'une souffleuse à neige.

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 FÉVRIER 2019

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 18 février 2019.

Appels d'offres et contrats

Le conseil a autorisé la direction à aller en appel d'offres sur invitation pour la fourniture de pierre pour l'année 2019, le tout conformément aux documents d'appel d'offres numéro 2019-01 préparés par la Municipalité ainsi que pour la fourniture d'une camionnette tronquée avec installation d'un fourgon de 12 pieds de l'année 2019, le tout conformément aux documents d'appel d'offres numéro 2019-02 préparés par la Municipalité.

Administration, finances et ressources humaines

Il a été résolu de présenter une demande de subvention de 50 000 \$ dans le cadre du Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités afin d'améliorer les pratiques de la Municipalité en gestions des actifs. La Municipalité devra consacrer 12 500 \$ de l'excédent non affecté au financement des coûts associés à ce projet.

La Municipalité présentera également une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000 \$, dans le cadre du Volet 2 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions qui totalisent 12 000 \$, et confirme que la contribution de la Municipalité sera d'une valeur d'au moins 2 000 \$;

Le conseil a approuvé l'état des immeubles à mettre en vente pour défaut de paiement de taxes et que ledit état soit transmis à la MRC des Laurentides pour procéder à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes. La directrice des finances/directrice générale adjointe a également été mandatée pour représenter la Municipalité lors de la vente pour défaut de paiement de taxes, laquelle aura lieu le 6 juin 2019, afin d'enchérir ou d'acquérir les immeubles, s'il y a lieu, pour un montant égal à celui des taxes, en capital intérêts et frais ainsi qu'un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales, conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec*, RLRQ c C-27.1.

M. Martin Ouimet, inspecteur en environnement et Mme Suzanne Ally-Grenier, coordonnatrice du bureau d'accueil touristique ont été réembauchés pour la saison estivale 2019. Il a également été résolu que les postes nécessaires pour le déroulement du camp de jour, de préposé à l'accueil du bureau d'accueil touristique, de préposé à l'horticulture, de préposé à l'entretien des espaces verts et des infrastructures, de surveillant(s)-animateur(s) au dôme qui n'auront pas été comblés par le retour d'employés ayant travaillé à la Municipalité en 2018, soient affichés dans le journal local, ainsi qu'aux endroits propices pour chaque poste (site Internet, etc.).

L'embauche de M. Michael Williams à titre de journalier-chauffeur a été entérinée à compter du 4 février 2019, conformément aux dispositions de la convention collective de travail en vigueur.

Travaux publics

Il a été demandé au MTQ d'accorder à la Municipalité les permis de voirie au cours de l'année 2019 pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000 \$. Le MTQ a également été informé de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales de niveaux 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale.

Urbanisme

Trois demandes de dérogations mineures ont été présentées et il a été résolu :

- D'accepter la demande de dérogation numéro 2018-032 pour l'aménagement d'une entrée véhiculaire végétalisée avec deux largeurs de 40 centimètres pour le passage des roues du véhicule dans la bande riveraine du cours d'eau. L'espace de stationnement de 36 mètres carrés près du bâtiment principal et le passage de 1.5 mètre de large vers le garage doivent être aménagés tel que présenté dans la demande. Le tout, sur le lot 5 224 813 situé au 320 chemin Pierre-Miron;
- D'accepter la demande de dérogation numéro 2018-038 tel que présentée pour permettre la transformation de la véranda existante en agrandissement du bâtiment principal, l'ajout d'un étage au-dessus du bâtiment principal, l'agrandissement du bâtiment principal d'une dimension de 14 pieds par 18 pieds et l'ajout d'un palier d'accès de 36 pouces par 42 pouces et de son escalier, dans la bande riveraine du lac, tel que démontré aux plans fournis lors de la demande. L'acceptation des dérogations mineures est conditionnelle au retrait du cabanon et du cabinet/remise des bandes riveraines et ce, au plus tard le 30 juin 2019. Aussi, le Service de l'urbanisme devra vérifier la conformité du passage qui mène au vide sanitaire sur le côté est et de tout retirer si l'infrastructure n'est pas réglementaire et ce, au plus tard le 30 juin 2019. De plus, la demande de bail au Centre hydrique de Québec devra être déposée pour régulariser les quais existants sur la propriété. Le tout, sur le lot 5 011 012 situé au 1325 Rive-Est du Lac-Joly.
- D'accepter la demande de dérogation numéro 2018-039 de 4.43 mètres avec la ligne latérale et une dérogation mineure de 9.7 mètres avec la ligne arrière pour l'agrandissement du bâtiment principal. Le tout, sur le lot 5 010 774 situé au 105 chemin Valiquette.

Il a également été résolu d'accepter la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2019-001 du secteur de la Gare pour implanter le bâtiment principal un peu plus en retrait de la rue afin de conserver trois arbres matures en cour avant. Toutefois, le conseil ne recommande pas la construction d'un bâtiment principal de style contemporain de forme cubique. La demande pourra être réétudiée lorsque le propriétaire aura déposé un nouveau modèle d'habitation qui s'intègre mieux au secteur. Le tout tel que présenté à la propriété située sur le lot numéro 5 333 086, sur la rue Alarie.

Règlements

Des avis de motion ont été donnés relativement à l'adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, du règlement numéro 2019-304 relatif au traitement des élus municipaux, du règlement numéro 2019-306 modifiant le règlement numéro 2002-54 sur l'application des règlements d'urbanisme et du règlement numéro 2019-307 modifiant le règlement numéro 2002-56 relatif au zonage.

Le projet de règlement numéro 2019-304 relatif au traitement des élus municipaux a été présenté par le conseiller ayant donné l'avis de motion.

Les premiers projets des règlements numéros 2019-306 modifiant le règlement numéro 2002-54 sur l'application des règlements d'urbanisme et 2019-307 modifiant le règlement numéro 2002-56 relatif au zonage ont également été adoptés. Une assemblée publique de consultation de ses règlements a été tenue le 28 février dernier.

Le règlement numéro 2019-308 relatif à la surveillance d'une souffeuse à neige, dont l'avis de motion a été adopté.

Questions

Les questions adressées aux membres du conseil municipal ont porté principalement sur la taxe relative au contrôle des insectes piqueurs.

Voici donc le résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire de février 2019.

Veuillez prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le lundi 18 mars 2019 à 20 h.

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans *L'Info municipale*, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville, à la maison de la culture et, pour la période du 1er juillet au 30 septembre, sur le panneau d'affichage près du quai public du lac Labelle. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « Conseil municipal » du site de la Municipalité au <http://www.municipalite.labelle.qc.ca/>. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819-681-3371, poste 5004.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Claire Coulombe

Offres d'emplois pour la saison estivale 2019

- Assistant - coordonnateur au camp de jour
- animateur spécialisé au camp de jour
- animateur - besoins spéciaux
- animateur au camp de jour
- Aide - animateur au camp de jour
- animateur - surveillant au dôme
- Préposé aux espaces verts
- Préposé au bureau d'accueil touristique

Les descriptions complètes des postes sont disponibles:

- Sur le site Internet de la Municipalité de Labelle au www.municipalite.labelle.qc.ca
- Sur la page Facebook de la Municipalité de Labelle

Les CV doivent parvenir à la Municipalité au plus tard le 22 mars 2019 à 16h en mentionnant le titre du poste pour lequel vous présentez votre candidature.

Pour informations supplémentaires:
819-681-3371, poste 5009



DE L'AIDE POUR VOS IMPÔTS



En cette période de déclarations de revenu, le **Centre d'action bénévole Laurentides** fait appel à ses experts bénévoles pour remplir les déclarations. Ce service gratuit* s'adresse aux personnes âgées et aux personnes à revenu modeste de la **MRC des Laurentides**.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉS

Revenu maximal:

Personne seule 25 000 \$

Couple et famille 30 000 \$ (+2 000 \$ par personne à charge)

Les revenus de placement, comme les intérêts et dividendes, ne doivent pas dépasser 1 000 \$ dans tous les cas.

Les cliniques
d'impôts
se tiennent de
13h30 à 16h00

Mont-Tremblant : Hôtel de ville (1145, rue de Saint-Jovite)

↳ Les mercredis 6, 13, 20, 27 mars

Sainte-Agathe-des-Monts : Place Lagny (2, rue Saint-Louis)

↳ Les mercredis 6, 13, 27 mars

Labelle : Salle Wilfrid Machabée (1, rue Dupont)

↳ Le jeudi 14 mars

Val-David : Salle communautaire (2490, rue de l'Église)

↳ Le lundi 11 mars

Pour plus de détails

Mont-Tremblant (secteur nord) 819-425-8433

Sainte-Agathe (secteur sud) 819-326-0819

*Chaque année, ce service est accessible grâce à vos dons. Merci de votre soutien!

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE POUR L'ASSEMBLÉE DE MARS

À la séance du conseil municipal qui se tiendra le lundi 18 mars 2019, trois dérogations mineures seront à l'ordre du jour :

Demande #2018-007 : Demande de dérogation mineure de 40 mètres avec le cours d'eau pour le lotissement d'un chemin (modification). Le tout sur le lot 5225239 situé au 11555 chemin du Lac-Labelle.

Demande #2019-002 : Demandes de dérogation mineure de 2.5% sur le coefficient d'occupation au sol et l'aménagement d'un escalier extérieur pour accéder à la mezzanine du garage attenant au bâtiment principal. Le tout sur le lot 5224320 situé au 887 chemin du Lac-Labelle.

Demande #2019-003 : Demande de dérogation mineure de 8.71 mètres pour l'agrandissement du bâtiment principal en façade au lac. Le tout sur le lot 5010870 situé au 2556 chemin du Petit-Lac-Caribou.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogations mineures.



Plus de 12 000 livres numériques disponibles gratuitement sur www.mabiblioamoi.ca
Demandez votre NIP à la bibliothèque !

Heures d'ouverture :

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 12 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30
Samedi : 9 h à 12 h 30

Abonnement :

Résidents et contribuables : gratuit. Apportez une preuve de résidence ainsi qu'une preuve d'identité lors de votre inscription.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le personnel au 819 681-3371, poste 5021 ou par courriel : biblio@municipalite.labelle.qc.ca

Fraîchement arrivés sur nos tablettes



Auteur : Évelyne Bourdua-Roy
Titre : Perdre du poids en mangeant du gras T.02

Cet ouvrage révisé les bases de l'alimentation faible en glucides et cétogène, en plus de faire la lumière sur le jeûne intermittent, la composition corporelle (pourquoi le « poids santé » est un mythe), la nature hormonale de la satiété et de la faim (comment la faim vous a toujours empêché de maintenir toute perte de poids à long terme et comment la satiété peut tout changer), le cholestérol, les nitrites, la performance sportive en mode cétogène, la dépendance au sucre et aux glucides raffinés, l'importance du sommeil pour renverser le surpoids et le diabète de type 2, ainsi que l'intégration de l'alimentation cétogène en famille (les enfants peuvent-ils être cétogène ? Quoi mettre dans leurs lunchs ?).

Auteur : Frédéric Saldmann
Titre : Vital !



« Réussir sa vie c'est important, mais réussir sa santé, c'est fondamental. Notre hygiène de vie a un poids crucial sur notre équilibre, mais pas seulement. L'énergie vitale, la joie, le bonheur dépendent aussi de la qualité de notre santé et surtout de notre hygiène. Voilà pourquoi le mental et le physique sont étroitement liés et rejaillissent l'un sur l'autre. En appliquant mes conseils, appuyés sur les toutes dernières découvertes médicales, vous augmenterez votre potentiel de bien-être et vous adopterez un nouveau mode de vie qui garantira votre capital santé ! Vital est votre meilleure carte ! »



Auteur : Liane Moriarty
Titre : À la recherche d'Alice Love

Alice Love tombe en faisant du sport et se réveille, convaincue qu'elle est en 1998, qu'elle a 29 ans et qu'elle est enceinte de son premier enfant. En réalité, on est en 2008, elle a trois enfants, Madison, Tom et Olivia, et elle est sur le point de divorcer. Elle décide alors de reconstituer le fil de cette décennie manquante et surtout de comprendre comment elle en est arrivée là.



Auteur : Lucinda Riley
Titre : La Lettre d'amour interdite

1995, Londres. Quand Sir James Harrison, l'un des plus grands acteurs britanniques de sa génération, meurt à l'âge de 95 ans, il laisse derrière lui une famille dévastée ainsi qu'un lourd secret. Un secret si choquant qu'il pourrait faire trembler la royauté : celui d'un enfant caché qui changerait l'ordre de succession. Joanna Haslam, une jeune et ambitieuse journaliste, est chargée de couvrir les funérailles du grand acteur. Le jet-set mondial s'est donné rendez-vous pour l'événement, mais sous les paillettes et les projecteurs, à mesure que Joanna lève le voile sur les mensonges qui entourent ce mystère, elle comprend qu'elle est elle-même la cible de forces cachées, prêtes à tout pour protéger ce secret... Une saga poignante, au rythme soutenu, sur fond de célébrité, de royauté et de trahison, qui plaira autant aux amateurs de romance que de suspense.



**INTERNET HAUTE VITESSE SUR FIBRE OPTIQUE
LA MINERVE ET LE SECTEUR LAC LABELLE**

Projet en cours de réalisation

Bulletin d'information – Mars 2019



Évolution des travaux

Nous avons expédié aux propriétaires de résidences du secteur la **DORSALE** un aperçu de notre **Offre de service** incluant les tarifs afférents. Ce test de marché nous permettra d'apprécier l'intérêt pour nos services et de planifier en fonction du volume d'activités d'installation des équipements chez les futurs abonnés.

Dès que nous aurons tous les permis pour construire la **DORSALE**, les travaux dans ce secteur pourront démarrer. Les branchements ne seront possibles qu'après la mise en service de la **DORSALE**. Pour ce qui est des autres secteurs, la firme **Effigis** poursuit les relevés pour alimenter l'ingénierie en vue de la préparation des plans et devis et les demandes de permis.

Administration

L'embauche des représentants au **Service à la clientèle** est complétée. Merci à tous ceux qui ont soumis leur CV; ils seront conservés en prévision des besoins futurs. La formation se retrouve maintenant au cœur de nos priorités. En plus d'acquiescer une connaissance profonde de nos produits et services, les préposés devront se familiariser avec les outils de gestion intranet appropriés et performants en usage chez **DERYtelecom** et plusieurs autres câblodistributeurs.

ATTENTION

Méfiez-vous des prétentions de la compétition. Nous sommes un câblodistributeur **indépendant**, organisme à but non lucratif et membre de la fédération FCCTQ. **Nous vous suggérons de ne prendre aucun engagement à long terme avant le dépôt de nos offres.**

Inscription à notre base de données

À date, plus de **765** personnes de la Municipalité de La Minerve et du secteur Lac Labelle se sont inscrites. Au bon moment, nous vous ferons parvenir l'**Offre de service** utile à votre prise de décision pour l'adhésion aux services **INTERNET HV, Télévision HD et Téléphonie IP**. Pour vous inscrire sans aucune obligation de votre part, faites-nous parvenir par courriel ou autre :

NOM / ADRESSE (Labelle) / TÉLÉPHONE / Courriel / Résident à l'année OUI ou NON

Claude Proulx
Directeur général
Télé-Fibre La Minerve
dg@telefibrelaminerve.com

OFFRE D'EMPLOI

**Préposé à l'horticulture
Service des travaux publics**

La Municipalité de Labelle est actuellement à la recherche d'une personne pour occuper, au sein de son organisation, le poste suivant :

Titre du poste : Préposé à l'horticulture

Type de poste : Poste saisonnier (de la mi-avril à la fin octobre), 40 heures/semaine à horaire variable. 17,22\$/h.

Responsabilités :

Sous l'autorité du directeur des travaux publics et du responsable de l'horticulture, le titulaire du poste accomplit divers travaux tels :

- Exécuter toutes les tâches terrains touchant les espaces verts et la réalisation d'aménagements paysagers :
 - Préparation printanière;
 - Plantations diverses;
 - Maintien des plates-bandes;
 - Arrosage;
 - Taille des arbres et arbustes.
- Toutes autres tâches connexes reliées à l'emploi et demandées par son supérieur immédiat.

Qualifications requises :

- Posséder un permis de conduire valide avec la classe «5»;
- Détenir un diplôme d'études secondaires (sec. V);
- Formation en horticulture (DEP);
- Facilité d'adaptation, esprit d'équipe et de collaboration;
- Bonne forme physique, autonomie, minutie

Conditions salariales et autres avantages :

Ce poste est ouvert de façon égalitaire aux femmes et aux hommes. Le salaire et les avantages sociaux sont déterminés par la convention collective en vigueur des employés de la Municipalité de Labelle.

Toute personne intéressée à postuler doit faire parvenir son curriculum vitae, avant le 8 mars 2019 à 16h30, à l'adresse suivante:

Concours «Préposé à l'horticulture»

A l'attention de M. Giovanni Fiorio

Directeur des travaux publics

Municipalité de Labelle

1, rue du Pont

Labelle (Québec) J0T 1H0

Courriel : gffiorio@municipalite.labelle.qc.ca

Pour signaler un incident (bris, etc.) ou
consulter les conditions routières de la route
117, veuillez appeler le 511 de Transports
Québec

Lorsque vous accédez à la ligne téléphonique Québec 511, cinq options vous sont proposées:

1. Connaître l'état du réseau routier – travaux routiers et conditions routières (24 h sur 24, 7 jours sur 7);
2. Signaler un incident, (24 h sur 24, 7 jours sur 7);
3. Obtenir des renseignements généraux ou faire un commentaire;
4. Formuler une plainte;
5. Obtenir de l'aide.



PREMIÈRE ÉDITION

Exposition de voitures anciennes, modifiées et
muscle-car (pré 1993)

Le samedi 25 mai 2019 de 8h à 16h (même
s'il y a pluie) au Parc du Centenaire de
Labelle, 15, rue des Loisirs .

Pour information: Mario Cloutier 450-602-7170

Un premier rendez-vous à ne pas manquer!



LA POLLUTION SONORE ET LUMINEUSE

Le service de l'urbanisme aimerait vous informer de la réglementation relative à la pollution sonore et lumineuse.

La pollution sonore par le bruit (musique, cri, voiture, etc.) peut devenir une nuisance et un irritant majeur pour le voisinage lorsque le bruit est émis de manière récurrente.

Les infractions relatives à la pollution sonore (bruit) contreviennent au Règlement 2013-234, article 2.1 stipulant que : *«Le fait de faire, de provoquer ou d'inciter à faire de quelque façon que ce soit du bruit susceptible de troubler la paix, la tranquillité, le confort, le repos, le bien-être d'un ou de plusieurs citoyens, ou de nature à empêcher l'usage paisible de la propriété dans le voisinage, constitue une nuisance et est prohibé.»*

Également, l'article 2.3 de ce même règlement mentionne que : *« Le fait d'utiliser ou laisser utiliser un haut-parleur ou appareil amplificateur à l'extérieur d'un bâtiment constitue une nuisance et est prohibée. Aussi, le fait d'utiliser ou de laisser utiliser un haut-parleur ou appareil amplificateur à l'intérieur d'un bâtiment de façon à ce que les sons soient projetés à l'extérieur du bâtiment constitue une nuisance et est prohibé.»*

Veuillez faire attention au bruit de musique durant la saison estivale sur tout si vous habitez au bord d'un lac ou d'une rivière.

Par la suite, les infractions relatives à la pollution lumineuse (éclairage), contreviennent au Règlement 2013-234, article 5.1 qui stipule que *« La projection directe de lumière en dehors du terrain ou du lot où se trouve la source de lumière, susceptible de causer un danger public ou un inconvénient au(x) citoyen(s) se trouvant sur un terrain autre que celui d'où émane la lumière, constitue une nuisance et est prohibée.»*

Le service d'urbanisme conseille aux citoyens ayant des sources de lumières extérieures de mettre des ampoules de faible intensité, de veiller à ce que les rayonnements de vos éclairages (près des portes, pignons de maisons, etc.) ne dépassent pas vos limites de terrain et aussi d'évaluer la possibilité, dans certains cas, d'utiliser des détecteurs de mouvement (œil magique) afin d'éviter que les lumières soient en tout temps allumées.

Le service de l'urbanisme compte sur votre collaboration afin d'assurer une bonne qualité de vie à tous les citoyens.

DU GAZ RADIOACTIF DANS L'AIR DE VOTRE HABITATION? FAITES LE TEST!

La Municipalité de Labelle encourage ses résidents à connaître le RADON, un gaz dangereux présent au Québec et dans nos maisons. Nous offrons la possibilité à nos citoyens de faire le test eux-mêmes, sans frais.

Le radon, est un gaz radioactif incolore, inodore et sans goût provenant de la décomposition naturelle de l'uranium présent dans les sols et les roches. Ce gaz est libéré dans l'atmosphère où il se mélange à l'air frais. Par contre, lorsque le radon s'infiltre dans un espace clos tel qu'une maison, celui-ci peut amener un risque pour la santé. La respiration de ce gaz peut causer des dommages aux poumons par l'absorption des tissus pulmonaires de petits jets d'énergies radioactives qui endommagent les cellules. Une exposition répétitive à de fortes concentrations de radon entraîne un risque accru de développer un cancer du poumon. Le radon est la deuxième cause de cancer du poumon, après le tabagisme. C'est aussi la première cause de cancer chez les non-fumeurs.

La quantité de radon dans votre maison peut être mesurée par vous-même ou par un professionnel compétent en la matière à l'aide d'un dosimètre. Pour le faire soi-même, vous pouvez acheter cet appareil par internet, dans les magasins à grande surface ou dans les quincailleries. Toutefois, vous pouvez louer l'un des deux dosimètres disponibles auprès de la Municipalité de Labelle pour une période maximale de 30 jours. Veuillez noter qu'un dépôt de 50\$ sera exigé pour le prêt de l'appareil. Dans l'éventualité qu'aucun appareil ne soit disponible, vous pourrez vous inscrire sur la liste d'attente.

Pour la location, contactez madame Nathalie Mayer au 819-681-3371, poste 5001 ou au nmayer@municipalite.labelle.qc.ca. Premier arrivé, premier servi!



ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

CLUB QUAD IROQUOIS

Organise sa 12^e édition de sa journée annuelle de « Hot Dog »

Hot Dog, croustilles et liqueurs douces seront disponibles; tout item au coût de \$1.00

Date: 16 mars 2019

Lieu: Refuge 5 étoiles, de La Minerve (au kilomètre #36)

Heure: 11 heures, et ce, jusqu'à épuisement des stocks.

Venez nous rencontrer, c'est une activité où la camaraderie et d'heureuses rencontres sont aussi au menu. Vignette de la FQCQ requise pour cette activité.

Bienvenue à toutes et à tous.

Pour Info : 819-686-1414

www.clubquadiroquois@hotmail.com

ou www.facebook.com/clubquadiroquois/



C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons souligné les 90 ans de madame Aline Saindon, l'instigatrice de Les Dîners de L'amitié de Labelle le 6 février dernier.

CERCLE DE FERMIERES DE LABELLE

Vous êtes invité(es) à la réunion du **13 mars 2019 à 19h** à la salle Wilfrid-Machabée. Vous videz votre maison, le Cercle des Fermières accepte vos articles. Pour information, Francine Patry 819-686-2667

Nous vous attendons en grand nombre, les hommes sont invités.



DINERS DE L'AMITIÉ

Afin de planifier la quantité de nourriture nécessaire pour le Dîner, il est essentiel que chaque invité confirme sa présence à l'avance à la responsable qui vous a laissé un message téléphonique.

RÉSERVATION OBLIGATOIRE: vous avez jusqu'au dimanche soir 19h au plus tard, sinon vous serez malheureusement refusé à l'entrée et la politique s'applique aussi aux nouveaux invités.

Dates : 6 mars, 3 avril

Heure : à compter de 11h45

Lieu : salle Wilfrid-Machabée

Merci de votre compréhension.

Lise Emard,
responsable des réservations
et de l'accueil
819 686-9977



La conférencière des Soirées parents du CHU Ste-Justine : "J'APPRENDS À PARLER"

Marie-Ève Bergeron orthophoniste et auteur du livre « J'apprends à parler » abordera le développement du langage de 0 à 5 ans.

Qu'il soit d'un naturel volubile ou plutôt réservé, l'enfant apprend à parler en observant et en écoutant ceux qui l'entourent. Cette conférence s'attardera autant à la compréhension des objets, des personnes et des concepts qu'à l'expression des sons, des mots et des phrases. Divisant les étapes générales d'acquisition du langage par tranches d'âge, il permettra aux parents de situer leur enfant dans son développement.

Mme Bergeron proposera également des trucs pratiques pour aider les parents à combler des lacunes ou des retards concernant notamment l'expression des sons, la richesse du vocabulaire ou l'initiation et la poursuite de la conversation.

Voici quelques sujets qui seront abordés durant la conférence:

- Quand consulter ?
- Les étapes du développement du langage durant les cinq premières années de l'enfant.
- Des activités ludiques qui stimulent les capacités langagières de l'enfant, selon son âge et sa progression.
- De nombreuses stratégies simples et efficaces, particulièrement en ce qui concerne la capacité de dire des mots, de faire des phrases et de prononcer correctement.

Bienvenue aux parents, éducateurs, enseignants ou toutes autres personnes intéressées au développement du langage de 0 à 5 ans.

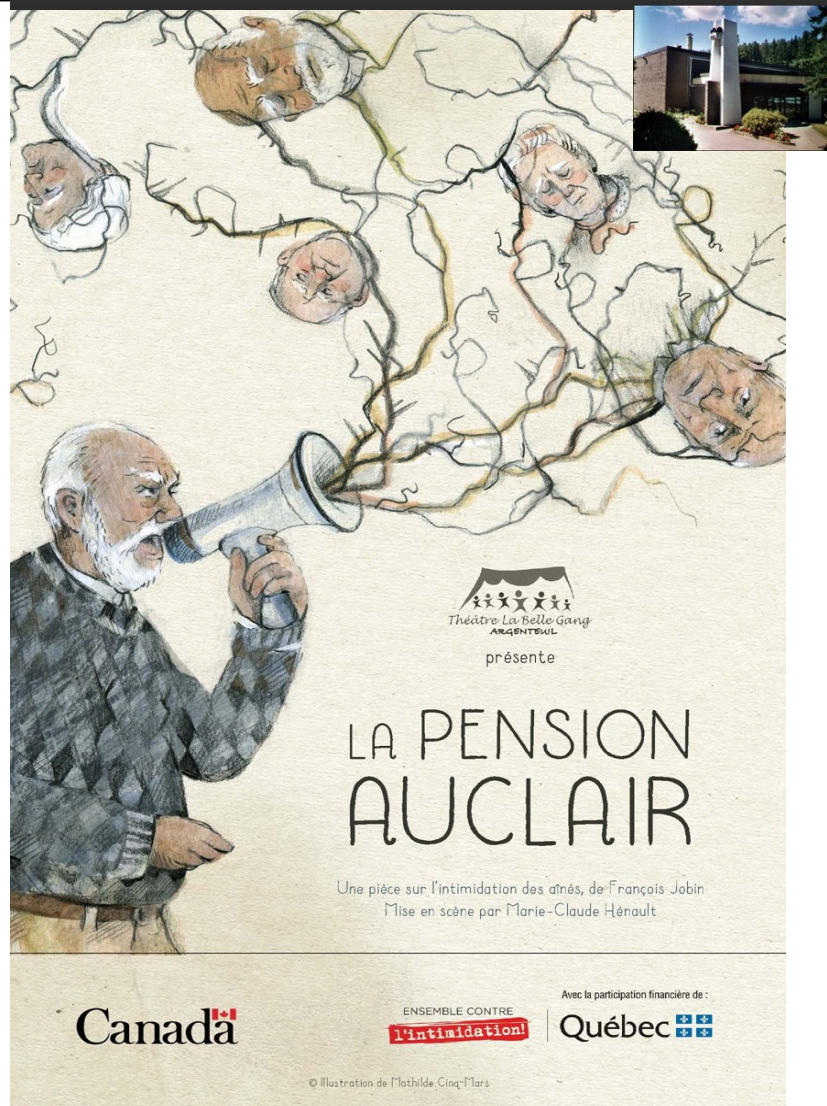
Où : Salle Valiquette (7393 boulevard Curé-Labelle). Deuxième étage de la Maison de la Culture.

Quand : jeudi le 14 mars de 19h00

Coût : gratuit

Réserver vos places à Isabelle Lavallée 819-326-6515 poste 23
ilavallee@lantretemps.com

LA NATIVITÉ-DE-MARIE DE LABELLE



La troupe de théâtre de La Belle gang vise à prévenir l'abus envers les aînés. Sa toute nouvelle pièce met en évidence des situations vécues par les aînés dans leur résidence de proches aidants et d'aidés. Bienvenue à tous, c'est une belle occasion de se rapprocher de nos aînés.

31 mars 2019, 14 h

Chapelle du centre communautaire, 29 rue du Couvent

Prix des billets : 20 \$
 Pour information et billets :
 Claudette Brousseau au 819-686-2265 ou 819-686-2023
 Ou Christiane Cholette au 819-686-2235
 Ou réception de l'hôtel de ville, 1, rue du Pont à Labelle

Cette pièce est présentée par la communauté de La-Nativité-de-Marie de Labelle de la paroisse Notre-Dame-de-la-Rouge dans le cadre de ses activités de financement.

COMPTOIR D'ENTRAIDE

SUPER VENTE

du 11 au 15 mars 2019
 Tous nos vêtements, souliers et sacs à main,
 livres et articles pour la maison sont à

50% de réduction

ou

**Vous remplissez un sac pour aussi
 peu que 5\$**

Venez habiller les petits et les grands !

N'oubliez pas nous sommes ouverts
le samedi 6 avril 2019
 de 10h à midi.

127 rue du Collège, Labelle
 819-686-1878



Une courte vidéo informative vous en apprendra énormément sur les services du transport adapté des Laurentides.

À visionner sur <http://www.transportlaurentides.ca/transport-adapte/>

ou sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=zWM1VhqNWpo&feature=youtu.be>.

Bon visionnement!

DATE DE TOMBÉE DE LA PROCHAINE ÉDITION

Info municipale

Merci de nous aider à vous offrir un petit journal local qui nous ressemble.

Date de tombée 15 mars 2019

Date de parution 3 avril 2019

Piscine Pierre L'Allier de Labelle

Session Printemps 2019

Inscriptions

En personne à la piscine

Résidents de Labelle:

Le mercredi 27 mars 2019 de 16h30 à 18h30

Tous: Le mercredi 27 mars 2019 de 18h30 à 20h30

Le jeudi 28 mars 2019 de 16h30 à 20h30

En ligne

À partir du 28 mars 2019 à 20h30 jusqu'au 2 avril minuit sur

www.amillia.com

Créez votre compte et sélectionnez : H2O Aquatique

Bonnet de bain

OBLIGATOIRE

Possibilité d'achat sur place

Lycras Silicone Latex

6,75\$ 8,75\$ 3,75\$

Ceinture d'apprentissage :

21,50\$



Horaires des bains libres*

Début le 31 mars 2019

Fermeture pour Pâques: 20, 21 et 22 avril

Tarification (Taxes incluses)

Entrée individuelle	2,50\$
Enfant (15 ans et moins)	
Adulte (16 ans et plus)	4,50\$
Abonnement annuel	
Enfant (15 ans et moins)	84,00\$
Adulte (16 ans et plus)	131,00\$
Famille (4 personnes)	273,25\$
Abonnement 15 bains	
Enfant (15 ans et moins)	27,25\$
Adulte (16 ans et plus)	52,75\$
Famille (4 personnes)	101,00\$



Location de piscine
disponible pour fête
d'enfants ou tout autre
événement!

Nous embauchons !
Envoyez ton CV par

Adresse: 29, rue du Couvent, Labelle, J0T 1H0

Tél: 819-881-3371 poste 5014

Courriel: piscinelabelle@h2oaquatique.ca

Site Internet: www.municipalite.labelle.qc.ca



Piscine Pierre L'Allier de Labelle

Notre horaire de cours ne correspond pas au vôtre? Cours privés sur demande avec horaire flexible!

Coordonnées

Session Printemps 2019

Programmation à confirmer

Cours	Jour	Heure	Tarif villes membres*	Tarif villes non-membres*
Début le 7 avril 2019 * Session de 10 semaines Fermé les 20, 21 et 22 avril pour Pâques				
Natation Préscolaire (0-5ans) (Durée: 40 minutes)				
Étoile de Mer (0-12 mois), Canard (12-24 mois), Tortue de Mer (24-36 mois) (parent/enfant)	Dimanche	8:30 à 9:10	67,50\$	75,00\$
	Mercredi	10:15 à 10:55		
Loutre de Mer (3-5ans) (1/2 session avec parent, 1/2 session sans parent)	Dimanche	9:15 à 9:55	67,50\$	75,00\$
	Vendredi	15:45 à 16:25		
Salamandre (3-5ans, avec aide flottante (ballon/hippopotame)) et Poisson-Lune (3-5ans, sans aide flottante, nage sur une distance de 5m)	Dimanche	10:00 à 10:40	67,50\$	75,00\$
	Vendredi	16:30 à 17:10		
Crocodile (3-5ans, nage sur une distance de 10 m) et Baleine (3-5ans, nage sur une distance de 15 m)	Dimanche	10:45 à 11:25	67,50\$	75,00\$
	Vendredi	17:15 à 17:55		
Natation Scolaire (6-15ans) (Durée: 55 minutes)				
Junior 1-2 (6ans et +, nage sur une distance de 5 m à 10 m avec et sans aide)	Dimanche	12:00 à 12:55	80,00\$	87,50\$
	Lundi	15:30 à 16:25		
Junior 3-4 (6ans et +, nage sur une distance de 15 m à 25 m, sans aide)	Dimanche	12:00 à 12:55	80,00\$	87,50\$
	Mercredi	16:00 à 16:55		
Junior 5-6 (6ans et +, nage sur une distance de 50 m à 75 m)	Dimanche	13:00 à 13:55	80,00\$	87,50\$
	Mercredi	17:00 à 17:55		
Junior 7-8 (6ans et +, nage sur une distance de 150 m à 300 m)	Dimanche	14:00 à 14:55	80,00\$	87,50\$
	Jeudi	18:30 à 19:25		
Junior 9-10 (6ans et +, nage sur une distance de 400 m à 600 m)	Dimanche	14:00 à 14:55	80,00\$	87,50\$
	Jeudi	18:30 à 19:25		
Mise en forme pour adulte (Durée: 55 minutes)				
AquaCardio (Aquaforme en partie peu profonde et profonde, plus de cardio que de musculation)	Mercredi	18:00 à 18:55	100,00\$	110,00\$
AquaDouceur (Aquaforme en douceur en partie peu profonde)	Mardi	10:00 à 10:55	100,00\$	110,00\$
	Jeudi	10:00 à 10:55		
AquaMusculation (Aquaforme en partie peu profonde et partie profonde, plus de musculation que de cardio)	Lundi	16:30 à 17:25	100,00\$	110,00\$
	Jeudi	16:30 à 17:25		
AquaPrénatal (Aquaforme en partie peu profonde pour les futures mamans)	Lundi	13:00 à 13:55	100,00\$	110,00\$
AquaPoussette (AquaPostnatal) (Aquaforme avec bébé dans un bâteau, environ 40-45 minutes d'aquaforme et 10-15 minutes de jeu avec bébé)	Lundi	10:00 à 10:55	107,50\$	117,50\$
	Mardi	13:00 à 13:55		
Entraînement supervisé (entraînement de natation personnalisés, niveau débutant à avancé)	Jeudi	17:30 à 18:25	80,00\$	87,50\$
Cours à l'unité				
			12,75\$	13,50\$

* Villes membres: Labelle, Rivière-Rouge, Nominique, Lac-Sagouay, La Macaza, L'Ascension. ** Frais de service en sus (+/- 2%).

Inscrivez-vous à 2 cours de mise en forme et obtenez 40% de rabais sur le 2e cours. Inscrivez-vous à 3 cours de mise en forme, obtenez 20% supplémentaire sur un 3e cours.

Premiers soins général (RCR, DEA, 1er soins)

Grâce à cette formation complète, vous pourrez reconnaître rapidement les signes et symptômes anormaux et ainsi appliquer les mesures d'urgence nécessaires. Cours ouvert à tous et obligatoire avant d'entreprendre le cours de Sauveteur National. **Préalables:** 14 ans. **Horaires:** Vendredi 29 mars 2019 de 18h00 à 21h00* / Samedi 30 mars 2019 de 9h00 à 18h00* / Dimanche 31 mars 2019 de 9h00 à 18h00* **Tarifs:** (Durée: 20 heures) * Résident: 65,50\$ Non-Résident: 182,25\$

Sauveteur National

Le brevet Sauveteur National permet de travailler en tant qu'assistant-surveillant-sauveteur et en tant que surveillant-sauveteur dès l'âge de 17 ans. **Préalables:** PSQ/Croix de bronze, 16 ans. **Horaires:** A partir du 7 avril 2019 14h30 à 19h30* **Tarifs:** (Durée: 40 heures) * Résident: 319,75\$ Non-Résident: 351\$ (manuel A180 non inclus dans le prix)

Requalification Sauveteur National

Préalables: Sauveteur National. **Horaires:** A confirmer: Mai ou Juin 2019. **Tarifs:** (Durée: 20 heures) * Résident: 121\$ Non-Résident: 135,25\$ **Horaires supplémentaires prévus:** 1. Direct approximative, sujet à changement sans préavis. **Taxes, examen et certification inclus.**



Renouvellement des adhésions 2018-2019



La Chambre de Commerce de Labelle est membre de la FCCQ et a pour mission d'offrir des services aux commerçants et aux entreprises de Labelle, de promouvoir le potentiel économique du milieu et de travailler conjointement avec la Municipalité et autres organismes.

Nous procéderons bientôt au renouvellement de votre adhésion pour l'année 2018-2019. N'hésitez pas à contacter pour tout renseignement Lucie Bergeron, coordonnatrice
info@cclabelle.com - 819-717-3582
ou au 819 216-3496



Tournoi de golf Vendredi le 14 juin 2019

Le comité du golf est déjà au travail pour l'organisation de la 7e édition du tournoi de golf qui aura lieu au Club de golf de Nominique le vendredi 14 juin 2019

**De plus amples détails suivront sous peu.
Réservez déjà cette date à votre agenda
car on espère vous voir en grand nombre.**

N'hésitez pas à communiquer avec Lucie Bergeron, coordonnatrice au 819 717-3582
Courriel : info@cclabelle.com
www.cclabelle.com



Du 11 au 15 février dernier avaient lieu les Journées de la Persévérance scolaire.

Pour l'occasion, la Maison des jeunes de Labelle a organisé, le jeudi 14 février, une marche.

Nous tenons à remercier madame Lise Robert et Monsieur Jean-François Crompt de la Caisse Desjardins de la Rouge, M. Paul Gervais, directeur du service des loisirs, de la culture et du tourisme de la Municipalité, la responsable du service de garde de l'école ainsi que tous les parents et jeunes qui ont pris part à cette marche qui s'est terminée à l'Hôtel de ville autour d'un bon chocolat chaud et de biscuits, gracieuseté de la Municipalité de Labelle.



CALENDRIER DES ACTIVITÉS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Mois	Jour	Heure	Activités	Organisme	Lieu
Mars	06	À compter de 11h45	Dîner mensuel	Dîners de l'Amitié	Salle Wilfrid-Machabée
Mars	11 au 15		Super vente—50% ou un sac pour 5\$	Comptoir d'Entraide	127, rue du Collège
Mars	13	19h	Réunion mensuelle	Cercle des Fermières	Salle Wilfrid-Machabée
Mars	14	13h30 à 16h	Clinique d'impôts	Centre d'action bénévole Laurentides	Salle Wilfrid-Machabée
Mars	14	19h	J'apprends à parler Soirées parents du CHU Ste-Justine	CPE L'Antre-Temps	Salle Valiquette (haut de la bibliothèque Lancia-Monette)
Mars	15		Date de tombée Info municipale	Municipalité de Labelle	
Mars	16	11h	Journée Hot Dog	Club Quad Iroquois	Refuge 5 étoiles de La Minerve (km #36)
Mars	16	Dîner	Activité Oktoberfest	Club de ski de fond	Refuge de la Mine
Mars	18	20h	Séance ordinaire du conseil municipal	Municipalité de Labelle	Salle Wilfrid-Machabée
Mars	22		Date limite pour postuler pour les emplois d'été	Municipalité de Labelle	
Mars	27	16h30 à 18h30	Inscriptions résidants	Piscine Pierre L'Allier	Piscine Pierre L'Allier
Mars	27	18h30 à 20h30	Inscriptions pour tous	Piscine Pierre L'Allier	Piscine Pierre L'Allier
Mars	28	16h30 à 20h30	Inscriptions pour tous	Piscine Pierre L'Allier	Piscine Pierre L'Allier
Mars	31	14h	La pension Auclair	Nativité-de-Marie de Labelle	Chapelle du centre communautaire
Avril	03		Date de parution Info municipale	Municipalité de Labelle	
Avril	03	À compter de 11h45	Dîner mensuel	Dîners de l'Amitié	Salle Wilfrid-Machabée

Municipalité de Labelle, 1 rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0

Tél.: 819 681-3371 • Téléc.: 819 686-3820

www.municipalite.labelle.qc.ca

Pour publication: info@municipalite.labelle.qc.ca

INFO MUNICIPALE: COPYRIGHT 2016, MUNICIPALITÉ DE LABELLE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.